

Avignon : les travaux commencent aujourd'hui entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne

C'est aujourd'hui que les travaux sur le réseau d'eau potable sur le tour intérieur des remparts débutent à Avignon. Ce chantier, entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne, devrait durer 4 mois. Il comprendra plusieurs phases, dont la première se déroulera en 2 temps jusqu'au 12 mars prochain.

Découvrez ici le détail des contraintes d'accès pour les riverains ainsi que l'impact sur les conditions de circulation.

Le Grand Avignon désigné lauréat de l'appel à projets 'Quartiers fertiles'



Ecrit par le 12 décembre 2025



Lancé par l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU), baptisé 'Quartiers fertiles', l'appel à projets vise à développer l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

En janvier 2020, l'ANRU lançait un Appel à Projets intitulé 'Quartiers Fertiles' afin de favoriser le développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers. Parmi les 450 quartiers prioritaires concernés en France par le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), les quartiers Nord-Est, Sud et Saint-Chamand d'Avignon pour lesquels Grand Avignon a déposé un dossier de candidature autour d'une démarche collaborative.

Accompagnée des associations 'les Jeunes Pousses' et 'la Cité de l'agriculture', une équipe projet pluridisciplinaire s'est alors constituée avec des services de l'agglomération, de la Ville d'Avignon, du département et de l'Etat. Des questionnaires en ligne ont été envoyés aux associations de quartiers, centres sociaux, conseillers citoyens et habitants.

Déposé en juin 2020, le dossier a été lauréat le 7 décembre dernier. Cette année verra donc la mise en œuvre de ces projets d'agriculture urbaine dans les quartiers des Olivades, de la Grange d'Orel et à Monclar, où la ferme urbaine 'le Tipi' a déjà ouvert ses portes en septembre 2020.



L'association Agroparc présente sa feuille de route pour 2021



Pandémie de Covid-19 oblige, l'association <u>Agroparc</u> a formulé des vœux numériques auprès de ses adhérents. L'occasion pour le bureau de l'association de dévoiler ses projets pour l'année 2021.

Se faire l'écho de la diversité et de la vitalité des entreprises du technopôle, telle est la vocation de l'association Agroparc. Et si l'année 2020 a été invariablement marquée par la crise sanitaire,



l'association entend fédérer cette année tous les publics de la zone d'activité (TPE-PME, commerces, étudiants, habitants...) autour d'un certain nombre de projets, à commencer par la mise en place de rencontres par domaine d'activité. « Il y a plus de 500 raisons sociales sur la zone qui regroupe une multitude de secteurs d'activité : BTP, formation, agro-alimentaire, numérique, etc. explique Armand Cointin, président de l'association. L'objectif est de créer des échanges entre les entreprises qui ne se connaissent pas forcément tout en proposant des formats qui permettraient de faire de la remontée d'information et de projets auprès des acteurs locaux et notamment auprès des collectivités locales telles que la Ville d'Avignon et le Grand Avignon. » Des rencontres en petits groupes qui pourraient également se dérouler en visioconférence afin d'échapper aux contraintes sanitaires.

Souhaitant profiter du vivier d'entreprises actives sur le technopôle, l'association entend favoriser la rencontre avec les quelques 6 000 étudiants présents sur la zone. « L'idée serait de mettre en relation ces deux publics en proposant à nos chefs d'entreprise un temps de bénévolat dans le mois à mettre à disposition d'un étudiant afin de répondre à ses attentes et l'aider dans son projet de stage, d'alternance ou de découverte d'un métier », précise Armand Cointin.

Sur le plan environnemental, le technopôle, en partenariat avec Citadis et le Grand Avignon, a obtenu en fin d'année le niveau 2 du label Parc + décerné par l'ARBE (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) qui vient récompenser les meilleures démarches d'aménagement de zones d'activités pour leurs qualités et leurs performances. Une distinction qui pousse l'association à œuvrer cette année pour atteindre le niveau 3 (le plus haut niveau de reconnaissance). Par ailleurs, l'association œuvre actuellement avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse afin de lancer un marché hebdomadaire de producteurs locaux sur le technopôle.

Afin de briser la morosité engendrée par les contraintes liées au Covid-19, l'association compte poursuivre ses petits-déjeuners, ses ateliers (ouverts à tous) et mettre en place des activités ludiques mensuelles afin de favoriser les échanges entre ses adhérents. Des adhérents qui vont gagner davantage en visibilité via les réseaux sociaux et au sein de la nouvelle gazette lancée en décembre dernier. Enfin, une 'cellule conseil' devrait voir le jour en 2021 afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises du technopôle.

Association Agroparc, 120, rue Jean Dausset, Avignon. 04 90 23 80 52 services@agroparc.com

Président : <u>Armand Cointin</u>
Secrétaire : <u>Laure Castang</u>
Trésorière : <u>Anne Morin</u>
Directrice : <u>Béatrice Dioux</u>
Communication : <u>Julien Lecroq</u>



Avignon : 4 mois de travaux entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne (voir cartes)

Du 25 janvier à fin mai 2021, Eau Grand Avignon va réaliser d'importants travaux sur le réseau d'eau potable sur le tour intérieur des remparts, entre la porte Saint-Lazare et la porte de la Ligne.

Ces travaux, d'une durée de 4 mois, s'inscrivent dans le cadre du renouvellement et de la modernisation débutée en 2006 par le Grand Avignon de la canalisation d'eau potable existante entre le champ captant de la Saignonne (forages d'alimentation d'Avignon) et le réservoir du Rocher des Doms.

En tout, cette canalisation de 700mm de diamètre, représentant la colonne vertébrale de l'alimentation en eau potable d'Avignon, s'étend sur près de 8 kilomètres. A ce jour, il ne reste plus que 1 100 mètres linéaires à remplacer qui le seront donc durant cette opération dont le coût est évalué à 1,6M€.

Datant des années 1930/1940, cette canalisation a cédé plusieurs fois dans ce secteur durant ces dernières années en raison de sa vétusté. Ainsi, en septembre 2016 puis en février 2018, ce tuyau d'approvisionnement en eau du cœur de la cité des papes s'était rompu entraînant de spectaculaires inondations de la chaussée nécessitant des travaux d'urgence.

Quelles conséquences pour les riverains ?

La 1^{re} phase de ce chantier aura lieu du 25 janvier au 12 mars 2021, entre la porte Saint-Joseph et la porte Saint-Lazare. La canalisation existante de 700 mm sera remplacée par une nouvelle en fonte 'made in France'.

« La circulation et le stationnement des véhicules seront impactés sur ces rues, et des déviations par les rues adjacentes seront mises en place, explique Eau Grand Avignon dont la gestion est assurée par le groupe Suez. Un document d'information est distribué aux riverains. Les autres phases qui suivront jusqu'à fin mai 2021, seront précisées ultérieurement. »

Ces travaux ne devraient pas avoir d'impacts sur la distribution de l'eau potable pour les usagers, mais, en raison de leur ampleur, ils auront des impacts sur leur circulation au quotidien puisque la rue Rempart Saint-Lazare sera mise en impasse et accessible aux seuls riverains.

Un cheminement pour les piétons sera également mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux.





Pour les riverains utilisant un garage ou un atelier dans l'emprise du chantier, il est conseillé de se rapprocher du chef de chantier ou de contacter par mail : eaugrandavignon@grandavignon.fr.

Dès le mois de février, des travaux seront également réalisés entre la porte de la Ligne et la porte du Rocher des Doms en extra-muros, par la mise en œuvre d'un tubage sur cette portion de la canalisation. Selon Eau Grand Avignon, « ils ne devraient pas avoir d'impact majeur sur la circulation ».

Grand Avignon : les restaurateurs vauclusiens exonérés de la redevance spéciale



Ecrit par le 12 décembre 2025



Afin de soutenir les restaurateurs dans cette crise en leur permettant d'alléger leurs charges et préserver leur trésorerie, le Conseil communautaire du 14 décembre a voté, à titre exceptionnel, l'exonération complète de la redevance 2020 pour les restaurateurs vauclusiens du Grand Avignon. D'un montant de 89 013 €, cette exonération concerne 115 établissements. Côté Gard, le SMICTOM Rhône-Garrigues, syndicat en charge de la collecte et du traitement des déchets, a déjà initié cette exonération pour les restaurateurs gardois du Grand Avignon.

« J'ai le projet d'ouvrir une chatterie intercommunale » Pauline Foy





Pauline Foy est présidente de <u>'La croquette de Rochefort-du-Gard'</u>, association de protection animale pour le sauvetage des animaux en détresse, les campagnes de stérilisation et l'adoption des animaux recueillis. Elle a besoin, en urgence, d'une douzaine d'adhésions à l'association pour parfaire son projet.

«Pauline Foy, présidente de <u>l'association La croquette de Rochefort-du-Gard</u> vient de poster, sur les réseaux sociaux, la bonne nouvelle. La semaine dernière 18 nouvelles adhésions (à partir de 5€) sont arrivées dans la boîte aux lettres pour lui donner un coup de pouce car il lui faut afficher 200 adhésions, au 31 décembre, pour que sa structure puisse prétendre à être déclarée d'utilité publique et ainsi mener à bien son projet de chatterie intercommunale. «J'ai démarré toute seule, sauvant des chats et les plaçant à chaque fois. Puis je me suis rapprochée de ma voisine, Nil, à la tête de <u>'J'embellis ma ville'</u> association de partage entre les habitants sensible à l'écologie. Elle m'a accompagnée et conseillée dans ma démarcher de création.

Aujourd'hui?

L'Association a fêté ses deux ans et nous avons pris en charge plus de 200 chats, les soignant, les stérilisant et leur trouvant une famille, lorsque l'animal y était favorable. Désormais, pour déployer cette action, je travaille sur un très beau projet de chatterie intercommunale ce qui me permettrait d'organiser notre action et de la déployer plus efficacement avec des bénévoles très impliqués qui pourraient enfler nos rangs au bénéfice de nos petits protégés car il y a tellement à faire!

Ce à quoi nous devons faire face ?

A l'abandon d'animaux –souvent pour déménagement ou séparation familiale- leur prolifération lorsqu'ils ne sont pas stérilisés. Notre action consiste en leur sauvetage, à leur prodiguer soins et attention puis à trouver des familles responsables et bienveillantes qui leur offriront une nouvelle vie.

La particularité de mon projet ?

Je le conçois écologique par nature. Le terrain que l'on me propose et qui se situe hors Rochefort-du-Gard est de belle dimension, arboré et bénéficie d'un forage. Nous pourrions y faire de belles constructions ou le soin et le confort des animaux seraient, dans cet espace de transit, notre première préoccupation.»

La croquette de Rochefort-du-Gard. 15, rue du Grand Pont. 30 650 Rocherfort-du-Gard. Infos et Bulletin d'adhésion ICI.



Au 1er janvier, le service de l'eau change de prestataire pour 7 communes du Grand Avignon



A compter du 1er janvier 2021, le service de l'eau change de main dans 7 communes du Grand Avignon : Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure et Villeneuve-lez-Avignon. L'exploitation du service de l'eau potable sera opérée pour les 10 ans à venir par la société 'Eau du Grand Avignon' (filiale de Suez) tandis que l'exploitation du service assainissement sera à la charge de 'Grand Avignon assainissement' (Veolia).



Ce changement de prestataire résulte du souhait de la communauté d'agglomération « d'harmoniser progressivement la gestion de l'eau et de l'assainissement entre les communes afin de parvenir progressivement à un mode de gestion unique sur le territoire. » Entré en vigueur le 1er janvier 2019 pour la ville d'Avignon, le nouveau contrat prendra effet le 1er janvier prochain pour les communes de Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre, Roquemaure et Villeneuve lez Avignon pour le service de l'eau potable.

Une mise en place progressive sera faite entre l'ancien opérateur (la Saur) et 'Eau Grand Avignon'. 132 000 habitants sont concernés. Le nouveau contrat prévoit deux factures annuelles. L'usager recevra de la part de Saur un message de fin de contrat avec une facture de clôture. Puis il se verra adresser dans le courant du 1er semestre 2021, une 1ère facture Eau Grand Avignon. La facture du second semestre arrivera, quant à elle, entre septembre et novembre 2021. A noter que le Règlement Général de Service sera consultable dès début janvier sur le site www.eaugrandavignon.fr.

Dans les autres communes, la gestion est toujours assurée par des syndicats mixtes : Syndicat des eaux du Plateau de Signargues (Rochefort-du-Gard et Saze), Syndicat Rhône Ventoux (Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Vedène), Syndicat des Eaux Durance-Ventoux (Caumont-sur-Durance et Velleron).

Quant à l'assainissement collectif, le contrat entrera également en vigueur le 1er janvier 2021 pour Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Le Pontet, Caumont, Velleron, Jonquerettes, Morières-lès-Avignon, Les Angles, Villeneuve lez Avignon, Pujaut, Roquemaure, Rochefort-du-Gard et Saze, et au 1 er octobre 2022 pour Sauveterre.

Le parking le moins cher de la gare TGV rouvrira bien début 2021

Comme nous l'avions annoncé en octobre dernier, le parking P7 de la gare TGV d'Avignon-Courtine va de nouveau ouvrir ses portes. Appartenant au Grand Avignon et exploité par Effia Stationnement depuis sa mise en service en 2016, cet espace de stationnement de 835 places équipé d'ombrières photovoltaïques est le moins cher des nombreux parkings implantés autour de la gare. Il a dû cependant fermer ses portes pour des raisons de sécurité le 5 janvier 2019. Une portion d'ombrières s'étant effondrée à la suite de fortes rafales de vent.

Accessible à partir du 1^{er} janvier 2021





« Des mesures d'urgence visant à sécuriser la zone de l'incident et le fonctionnement du parking ont été prises, dont sa fermeture, dans l'attente des expertises techniques sur les causes du sinistre et sur les conditions de réouverture au public en toute sécurité du parc de stationnement, explique le Grand Avignon. Par la suite, un expert avait été désigné afin de procéder aux investigations nécessaires. Dans le cadre de l'expertise du sinistre des ombrières, une solution de confortement des ombrières a été mise en œuvre, financée par CS Gigognan, filiale du groupe Total Energie. Ces travaux ont été réceptionnés le 17 novembre 2020. En conséquence, les conditions sont réunies pour une réouverture du parking P7 en toute sécurité. »

Capacité portée à 1 302 places

Dès lors, le parking P7 va rouvrir ses portes à compter du 1er janvier 2021. Dans le même temps, une extension de 467 a également été réalisée portant la capacité totale du P7 à 1 302 places. A cette date, les abonnés qui avaient été déplacés sur le parking provisoire du Clos des Crillones, qui fera l'objet d'une fermeture progressive, pourront donc à nouveau réutiliser le P7.

Rappelons qu'avec près de 5 000 places, la gare d'Avignon-Courtine dispose de la plus grande capacité de stationnement pour une gare TGV en France.

Le Grand Avignon dresse un premier bilan du plan de soutien à l'économie locale



Ecrit par le 12 décembre 2025



Face à la crise du Covid-19, le <u>Grand Avignon</u> engageait au printemps dernier un plan de soutien à l'économie locale à hauteur de 1,7 M€, conjuguant des mesures immédiates d'aides aux entreprises impactées par la crise sanitaire et des mesures destinées à accompagner la reprise.

Au mois d'avril, le Grand Avignon a décidé d'abonder les fonds spéciaux créés par les Régions Sud et Occitanie pour un montant de 435 000 € afin de renforcer leur action sur le territoire de l'agglomération. Des enveloppes de 308 000 € pour le Fonds Covid-Résistance Région Sud et de 127 000 € pour le Fonds L'OCCAL Région Occitanie ont été dédiées à ce soutien qui prend la forme de prêts ou de financements d'investissement. Au 30 octobre 2020, 131 entreprises ont été accompagnées et financées grâce au Fonds Covid-Résistance et 910 000 € ont été engagés sur le territoire du Grand Avignon, tandis que 143 entreprises ont pu être accompagnées et financées par le Fonds L'OCCAL.

108 000 € dédiés à l'offre de services aux entreprises

Destiné à amplifier le développement d'une économie locale plus durable, plus solidaire et respectueuse de l'environnement, le plan de soutien du Grand Avignon se décline en trois principes. L'agglo consacre tout d'abord une enveloppe de 108 000 € afin de développer l'offre de services aux entreprises avec la mise en place d'ateliers, d'événements et de services post-crise proposés gratuitement et organisés au living lab 'le 9'.

92 000 € mobilisés pour l'appel à projets 'Court-circuit'





Ecrit par le 12 décembre 2025

Le Grand Avignon souhaite également donner la priorité à l'économie de proximité et à l'emploi. Avec tout d'abord, l'appel à projets 'Court-circuit' entre le Grand Avignon (60 000 €) et la Ville d'Avignon (32 000 €), destiné à dynamiser l'économie sociale et solidaire. 8 dossiers ont été retenus en 1ère phase de sélection, pour un montant de 66 500 €. 14 dossiers ont été reçus lors d'une seconde phase de sélection, dont l'analyse est en cours pour un montant de 25 500 €, soit 92 000 € mobilisés. Avec le soutien à la monnaie locale la Roue ensuite, et le lancement d'une campagne de communication destinée à développer son usage sur le territoire avec une bonification du change. Le Grand Avignon souhaite par ailleurs accompagner les producteurs alimentaires locaux, et maintenir les subventions attribuées aux bénéficiaires de l'appel à projets 2019/2020, destiné à soutenir les filières stratégiques et traditionnelles du territoire, ainsi que l'entrepreneuriat, l'emploi, l'insertion et la formation.

196 000 € consacrés au soutien de l'activité touristique

Troisième principe stratégique, le soutien à l'attractivité de la destination Avignon Tourisme (196 000 €) avec le dispositif 'Les Nuits gagnantes' lancé au début de l'été pour dynamiser les réservations touristiques estivales ou encore la mise en place de nouveaux dispositifs d'accueil touristique comme la mutualisation du dispositif d'accueil mobile 'Summer truck'. Actuellement, les équipes des Offices de Tourisme du Grand Avignon et d'Avignon planchent sur une campagne de promotion touristique de la destination Avignon pour la saison 2021.

1 052 entreprises exonérées de CFE

Une dernière mesure propose une exonération de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour certaines entreprises particulièrement affectées par la crise, au titre de 2020. D'un montant de 800 000 €, ce dégrèvement, conformément à la loi, est accordé aux entreprises petites et moyennes des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel. 867 entreprises du Grand Avignon côté Vaucluse et 185 entreprises côté Gard ont déjà bénéficié de cette mesure.